

Insee

La Réunion



La Réunion-Mayotte

LE DIPLÔME, ACCÉLÉRATEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Étude réalisée en partenariat entre
l'Insee
et
l'Université de La Réunion



DOSSIER DE PRESSE

CONTACT : 0692 448 358 OU relations-presse-la-reunion@insee.fr

Le diplôme, accélérateur de l'insertion professionnelle

À La Réunion, 30 % des jeunes trouvent leur premier emploi dans l'année qui suit la fin de leurs études. Seules 21 % des personnes âgées actuellement des 50 à 64 ans décrochaient leur premier emploi en moins d'un an. L'insertion professionnelle est donc plus rapide grâce à l'allongement des études au fil des générations et à une arrivée plus importante des femmes sur le marché du travail.

Une insertion sur le marché du travail plus difficile qu'ailleurs

Toutefois, trouver un emploi dans l'année qui suit la fin des études reste deux fois moins fréquent qu'en province pour la génération des 22 à 35 ans. À l'origine de cette situation, principalement le marché de l'emploi davantage restreint dans une économie insulaire, et le niveau de diplôme qui reste nettement en deçà du niveau métropolitain.

Le diplôme, un visa pour l'emploi

À La Réunion comme dans le reste de la France, plus le niveau de diplôme est élevé, plus les chances de trouver un emploi augmentent. Ainsi les diplômés du supérieur sont cinq fois plus nombreux à trouver un emploi dans l'année que les jeunes Réunionnais sans diplôme. Ce constat reste vrai quelle que soit la génération, bien que les contextes socio-économiques aient été différents au moment de l'entrée dans la vie active.

Un premier emploi toujours plus orienté vers le commerce et les services

Parmi les jeunes habitant aujourd'hui sur l'île, neuf sur dix ont décroché leur premier emploi à La Réunion. La plupart des jeunes Réunionnais trouvent cet emploi dans le commerce ou les services, reflétant ainsi la tertiarisation de l'économie, plus encore qu'en province. Les entreprises privées réunionnaises sont à présent les principales pourvoyeuses de premiers emplois : 63 % contre 45 % pour la génération des seniors, bien que cela reste moins fréquent qu'en province.

Malgré l'allongement des études, les conditions du premier emploi se dégradent

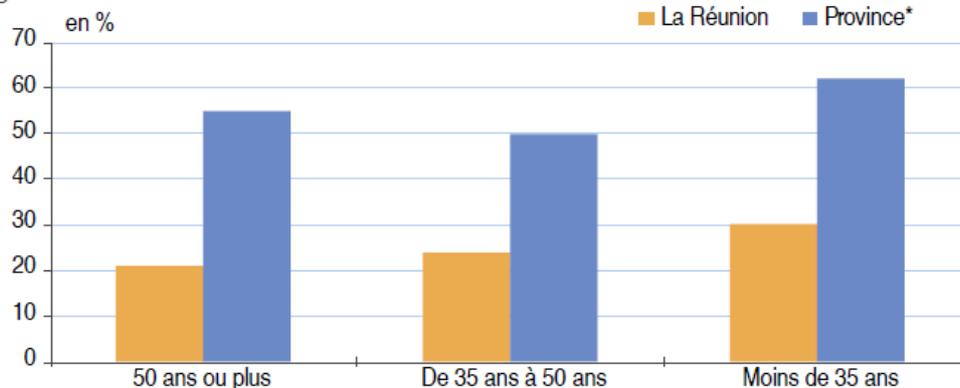
Le niveau de formation et surtout le nombre de diplômés ont fortement augmenté à La Réunion, accompagnant ainsi l'augmentation du nombre d'emplois qualifiés de cadres. Pourtant, les jeunes diplômés accèdent moins facilement que leurs aînés aux emplois les plus qualifiés dès leur entrée dans la vie active. La concurrence accrue entre diplômés conduit à ce qu'une première expérience sur un poste de niveau moins qualifié s'avère souvent nécessaire. Le premier emploi qui suit la fin des études est de plus en plus précaire. Le contrat à durée indéterminée (CDI) n'est ainsi plus la forme majoritaire du premier emploi.

Un ascenseur social qui fonctionne progressivement

Dès leur premier emploi, 18 % des jeunes sont d'une catégorie sociale plus élevée que celle de leur père, une proportion un peu plus élevée qu'en province (15 %). Mais la plupart des ascensions se limitent aux emplois d'ouvriers et d'employés qualifiés ou de professions intermédiaires. Le premier emploi n'est toutefois qu'un premier pas sur le marché du travail. Acquisition d'expérience, formation tout au long de la vie, réorientation sont aussi des leviers d'évolution sociale dans des carrières professionnelles devenues de moins en moins linéaires.

Les jeunes Réunionnais trouvent un premier emploi plus vite que leurs aînés

Part de premier emploi dans l'année suivant la fin de la formation initiale, selon la génération

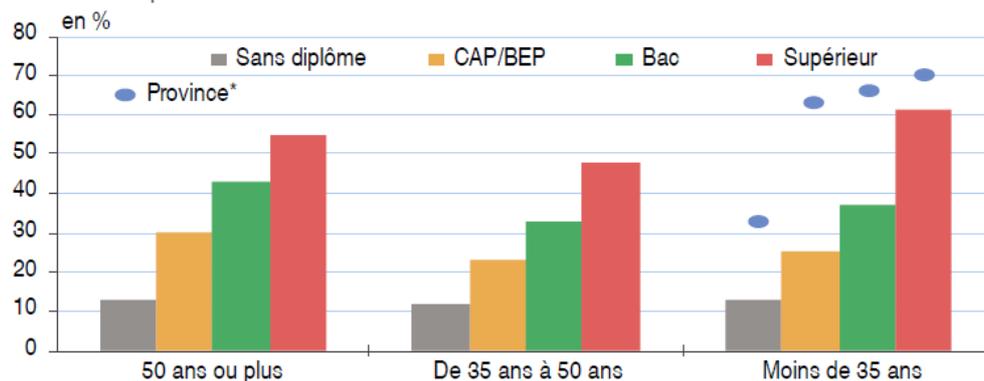


* Métropole hors Île-de-France.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014.

Plus le diplôme est élevé, plus l'insertion est rapide

Part de premier emploi dans l'année suivant la fin de la formation initiale, selon la génération et le niveau de diplôme

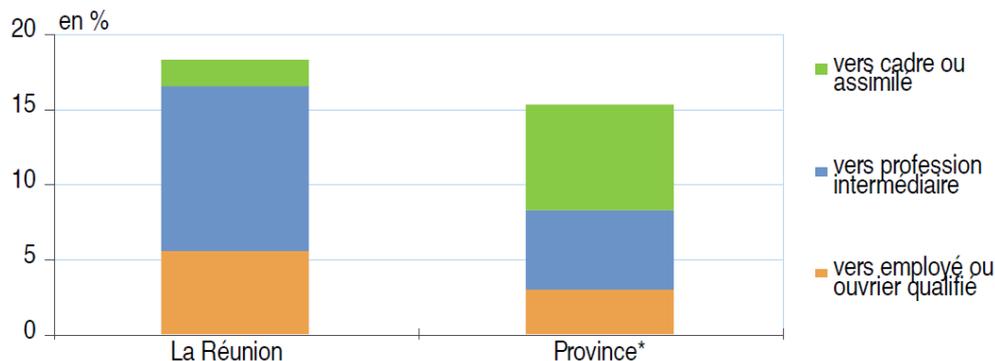


* Métropole hors Île-de-France.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014.

Peu d'ascension sociale vers le statut de cadre

Part des jeunes en ascension sociale par rapport à leur père lors de leur premier emploi



* Métropole hors Île-de-France.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014.

Les diplômés de master s'insèrent presque aussi vite à La Réunion qu'ailleurs

L'Université de La Réunion suit ses étudiants une fois leur cursus universitaire achevé, apportant ainsi un éclairage complémentaire aux données collectées par l'Insee.

Chaque année, 700 étudiants sont diplômés de master à l'université de La Réunion. Les diplômés du master Enseignement sont quasiment tous en emploi deux ans et demi après l'obtention du diplôme (94 %). La plupart réussissent le concours de professeur.

Pour les autres masters, 81 % sont en emploi deux ans et demi après la fin de leurs études (91 % en France). Leurs conditions d'emploi sont toutefois nettement moins favorables qu'ailleurs. Ils sont deux fois moins nombreux à être cadre ou travailleur indépendant (31 % contre 62 %). Leurs emplois sont également plus précaires qu'au niveau national : 44 % ont un contrat à durée déterminée, contre 27 % ailleurs.

Le mot de l'Université

Une expérience professionnelle plus reconnue

Réforme après réforme, la frontière s'atténue entre formation initiale diplômante pour les étudiants et formation continue pour les salariés. Ainsi, les compétences acquises grâce à l'expérience professionnelle sont désormais reconnues dans le parcours diplômant (validation des acquis de l'expérience, multiplication des certificats professionnels, etc.). En parallèle, les travailleurs sont de plus en plus incités à se former tout au long de leur vie. Le compte personnel de formation, mis en place en 2014, instaure ainsi un droit à formation pour les salariés.

Du côté de la formation initiale, l'enseignement supérieur offre désormais des formations associant connaissances et compétences. Ainsi, à partir de septembre 2019, le nouvel arrêté Licence incite à une plus grande individualisation des parcours de formation. Ceux-ci devront être constitués de connaissances et de compétences disciplinaires, de compétences linguistiques, de compétences transversales intégrant le numérique et de compétences pré-professionnelles fondées sur la connaissance des champs de métiers associés aux formations.

Gilles Lajoie, Président du conseil académique de l'Université de La Réunion